



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E139541

VALABLE JUSQU'AU 23/10/2023

ÉDITÉ LE 23/01/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/05/2010

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 2010B00660

Siret : 522 896 703 00025

Code NACE : 4339Z

Numéro caisse de congés payés : 0055454/L

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 000000125980391

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 000000125980391

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : BOTTE RENOV

24 RUE DE CAMBRAI
62147 HERMIES

Téléphone : 03 21 07 14 21

Portable : 06 82 58 89 15

Fax :

Site Internet :

E-mail : botte.fabrice@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

BOTTE FABRICE GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	12/10/2022
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	11/01/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	11/01/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	11/01/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	12/10/2022
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/01/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENTEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.